

M. JONES : L'honorable député ne peut le nier.

M. TUPPER (Pictou) : Je nie avoir envoyé de telles passes.

M. JONES : Elle était envoyée par l'honorable député, ou ses amis.

M. TUPPER (Pictou) : L'honorable député a dit que j'avais envoyé ces passes; je nie cela.

M. JONES : L'honorable député et ses amis ont envoyé ces papiers dans tout le pays, avec de nouveaux livres et de nouvelles passes, qu'ils ont placé entre les mains de particuliers, et il y a aujourd'hui à Truro et Pictou des passes écrites par de grandes compagnies supportant l'administration actuelle, et pas du tout écrites par le département des chemins de fer. Ces passes furent distribuées et ces papiers furent envoyés à ces hommes pour les déterminer à voter pour l'honorable député; il demeura à Halifax et vota là, et après l'élection il fit une visite à ses amis, aux frais du pays, voilà ce que je dénonce. Je dis que ces messieurs se sont servi du chemin de fer Intercolonial pour transporter des hommes d'un endroit à un autre, avec des passes, pendant des jours et des semaines, et des passes gratis furent distribuées à tout électeur désireux d'aller voter pour un partisan du gouvernement. C'est là le seul cas sur lequel j'ai attiré l'attention de la Chambre ce soir. Il est évident qu'ils ont dû trouver ces hommes très complaisants; ils ont été placés là par le gouvernement et resteront là. Je n'avais pas cru qu'ils allaient placer de bons libéraux, mais ce que j'espérais, ce que j'espère encore, c'est que ces employés pourraient exercer leur droit de voter librement et sans être influencés par le gouvernement. S'ils votent pour le gouvernement, je ne m'y oppose pas, mais je soutiens qu'il n'est pas de l'intérêt du service public du pays, que ces employés soient si fortement identifiés avec l'un ou l'autre parti. Voilà l'attitude que j'ai prise dans le discours auquel l'honorable député a fait allusion, voilà l'attitude que j'ai prise pendant la dernière élection à Halifax, et c'est l'attitude que je défends ce soir.

M. TUPPER (Pictou) : Comme l'honorable député a parlé trois ou quatre fois il me sera peut-être permis de demander encore l'attention de la Chambre. Ma jeunesse semble décourager l'honorable député; c'est la deuxième fois qu'il en parle. Sous le rapport de l'âge, j'ai un léger avantage sur lui; j'espère que lorsque j'aurai atteint son âge je me rappellerai mieux que lui les discours que j'ai faits avant de venir en Chambre, afin de ne pas me contredire moi-même une fois en Chambre. Je suis heureux que l'honorable député malgré, son titre d'ancien membre, a reconnu son tort au sujet de la discussion qui a eu lieu ce soir. Il a abandonné son titre entièrement, la position qu'il avait prise d'abord, et il a retraité en très mauvais ordre sous prétexte de critiquer la destitution de M. Wade dans le comté de Digby; il a fait une charge contre les employés de l'Intercolonial et les employés civils en général, et il a conclu ce soir en disant que ce qu'il dénonçait c'était les dons de passes aux gens d'Halifax, de Springhill et ailleurs, pour leur permettre d'aller voter. Eh bien! M. l'Orateur, ce n'est pas l'attitude prise d'abord par l'honorable député. C'est la position qu'il prend aujourd'hui, et c'est de cette manière qu'il s'efforce d'expliquer le langage dont il s'est servi au commencement de la discussion. Il prend une position tout à fait différente et prétend que la seule dénonciation qu'il a faite était pour le don de ces passes. Cette question n'avait pas été soulevée dans la Chambre avant le dernier discours de l'honorable député. Il a commencé par une attaque injuste contre les employés civils de la Nouvelle-Ecosse et les employés du chemin de fer Intercolonial; mais je suis content de voir qu'après lui avoir rappelé certains discours prononcés par lui, dans cette province, sur cette question, et après l'avoir défié de porter une accusation directe contre un des employés du chemin de fer où les

M. JONES

employés civils, je suis content de voir, dis-je, qu'il reconnaît que la discrétion est toujours la meilleure conseillère, et qu'il a battu en retraite. Il déclare que tout ce qu'il a dit en 1874 est ce qu'il répète aujourd'hui, savoir, que les hommes dans le service civil ne sont pas les serviteurs du gouvernement, mais du pays. J'attirerai son attention sur le langage qu'il a tenu en 1874. Il disait alors que ces hommes étaient "les subordonnés du gouvernement;" et son organe, le *Morning Chronicle*, d'Halifax, disait le lendemain au sujet de ces fonctionnaires :—

Ils ne sont certainement pas libres de voter contre M. Jones ou M. Power, et si quelques-uns d'entre eux votent de quelque manière contre le gouvernement dont ils sont les subordonnés—

C'est le langage de l'honorable député lui-même.

Ils le feront à leur propre péril. Cela est assez clair.

Conformément à ce langage, ces hommes n'étaient pas les subordonnés du gouvernement dont ils étaient obligés de supporter les candidats.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je crois que si l'honorable député de Pictou (M. Tupper) veut faire plaisir à la Chambre, il fera bien à l'avenir de tenir compte de la nécessité de parler moins et de penser mieux.

M. TUPPER (Pictou) : L'honorable député voudra-t-il lui-même suivre le conseil?

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne suis pas disposé à discuter ce qui s'est passé sur le chemin de fer Intercolonial; cette discussion viendra, en temps et lieu, un peu plus tard. J'ai été peiné d'entendre le ministre des finances poser un principe que j'approuve. J'espère que je ne l'ai pas bien compris; il a dit que, dans son opinion, il était juste de démettre un employé public qui avait activement travaillé contre le gouvernement. Je l'ai fait moi-même, et je puis assurer l'honorable député que je le ferai encore si l'occasion s'en présente. Je sais qu'il tiendra sa parole, et il sait que je tiendrai la mienne. Mais je crois que l'honorable député, dans sa position, a fait un acte dangereux en posant ce principe, si je l'ai bien compris, que les membres du service civil dans tout le pays étaient justifiables de travailler activement pour le gouvernement du jour. Il est évident, si cette doctrine est affirmée, que nous verrons s'introduire ici, froidement et délibérément, par l'entremise de l'honorable député ou autres personnes à sa place, le système américain, et un changement de gouvernement sera le signal de la démission d'un grand nombre d'employés qui auront travaillé activement dans les élections.

Pour ma part, je déplore la chose. J'ai toujours considéré comme une lacune dans le système américain le fait que les membres du service civil de ce pays étaient forcés de se considérer comme les membres d'un parti et non les serviteurs de l'Etat. Je n'ai jamais hésité à exprimer mon opinion que les membres du service civil en général seraient infiniment mieux s'ils ne votaient pas. C'est là mon opinion individuelle, et je sais qu'elle se prête à de longues discussions *pro et con*. Mais je ne crois qu'il pas soit sage de la part d'un honorable député occupant sa position de déclarer virtuellement aux employés civils de ce pays que le gouvernement s'attend de trouver en eux des partisans actifs; et c'est certainement l'idée de ce qu'il a dit ce soir. Dans ce cas je répète qu'il pourrait regretter cette assertion, car tôt ou tard un grand nombre d'employés, s'ils agissent d'après ce principe, pourraient bien croire qu'ils risquent leur position en tentant de supporter activement le gouvernement du jour. Si l'honorable ministre est exact dans ce qu'il a dit concernant la conduite de certains employés en 1878, contre le parti auquel il appartenait alors; tout ce que je puis dire au meilleur de ma connaissance, c'est que mon ami M. Mackenzie a invariablement déclaré à tous les employés civils avec lesquels il est venu en contact lorsqu'il était premier ministre, qu'il ne s'attendait pas de leur voir prendre une part active dans les élections en faveur du gouvernement,